

Gestion de mon bien immobilier

Par doudour_old, le 18/10/2007 à 22:21

j'ai donné mon appartement en gestion au pres d'un marchand de bien pour la location de se dernié cela fait maintenent 1 an qu'il est loué ,le dernier locataire est parti ,il y a de cela 3 moi sans que j'en soit avertis n'y qu'il est eu de préavis de sa part l'agence a aussi tot reloué le bien apres son départ sans que j'en soit avertis non plus. en fait j'ai apris se départ que par le retard de mon loyer et les frais que l'agence me pris pour relouer l'appartement de plus le nouveau locataire semble avoir du mal à payer ces loyers en temps et en heure .mon contract avec cette agence cours jusqu'a juillet 2008 je voudrai savoir si je peux rompre mon contract avent sont terme merci